

Délibération DEL-CC-2025-060

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 18 MARS 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (55) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (8) : Florence BAZZOLI pouvoir à Pierre MORIN, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, Marie-Line BOTTON pouvoir à Johnny BROSSEAU, Yannick CHARRIER pouvoir à Jean-François MOREAU, Rachel MERLET pouvoir à Sébastien GRELLIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Karine PIED pouvoir à Denis PRISSET, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER

Absents (20) : Claire PAULIC, Jean Claude METAIS, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Yannick CHARRIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Karine PIED, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT

Date de convocation : 12-03-2025

Secrétaire de séance : Madame Nicole COTILLON

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Travaux d'eaux pluviales - programme 2025 et régularisation 2024 : demande de fonds de concours aux communes

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais n°2023-053 approuvant le nouveau règlement fonds concours ;

Considérant qu'il y a lieu de valider le programme de travaux d'eaux pluviales 2025 et d'apporter les régularisations nécessaires au programme 2024.

Cette délibération a pour but de fixer le montant estimé de la participation des communes par fonds de concours, aux travaux d'eaux pluviales programmés en 2025 et de régulariser les fonds de concours liés à des opérations non réalisées en 2024 parce que reportées ou abandonnées par la commune ou la communauté d'agglomération et dont les estimatifs ne correspondent plus en raison de la forte augmentation des prix.

1. Travaux supprimés du programme 2024 :

COMMUNES		PROJETS 2023	Nature des travaux	Montant travaux EP HT	Montant Maitrise d'œuvre HT	Part Commune 50%	Part Agglo 50%
MAULEON	Centre-ville	ZI La Poterie	Aménagement t de voirie	100 000,00 €	8 000,00 €	54 000,00 €	54 000,00 €
NUEIL LES AUBIERS		rue de la Vendée	Aménagement t de voirie	50 000,00 €	4 000,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €

1. Programme de travaux EP 2025 :

COMMUNES		PROJETS 2025	Nature des travaux	Montant travaux EP HT	Montant MOE EP HT	Part commune 50%	Part Agglo 50%
L'ABSIE		Rue de la République, rue de la Poste	Réfection de voirie CD	70 000,00 €	5 600,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €
ARGENTONNAY	Boësse	rue de la Liberté phase 2	Aménagement t de voirie	130 000,00 €	10 400,00 €	70 200,00 €	70 200,00 €
	Centre-ville	place de la Libération	Requalification urbaine	20 000,00 €	1 600,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
BRESSUIRE	Centre-ville	rue Léopold Marolleau phase 1	Mise en séparatif	60 000,00 €	4 800,00 €	32 400,00 €	32 400,00 €
		Boulevard de Cornet	réfection chaussée CD	50 000,00 €	4 000,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €
	Chambrouet	rue des Ecoliers phase 2	Mise en séparatif	40 000,00 €	3 200,00 €	21 600,00 €	21 600,00 €
	Noirterre	rue de Faye l'Abbesse	Création bassin d'orage	50 000,00 €	4 000,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €
	Terves	rue du Chemin Vert	Travaux sur bassin d'orage	20 000,00 €	1 600,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
Chemin du Pas Bodin		Création bassin d'orage	10 000,00 €	800,00 €	5 400,00 €	5 400,00 €	
BRETIGNOLLES		rue de la Timerie	Mise en séparatif	60 000,00 €	4 800,00 €	32 400,00 €	32 400,00 €
CIRIERES		rue Sainte Radegonde	Extension EP	20 000,00 €	1 600,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
		Tampons rue de la Vendée	Exploitation	10 000,00 €	800,00 €	5 400,00 €	5 400,00 €
COMBRAND		rue du Général De Gaulle phase 1	Requalification urbaine	100 000,00 €	8 000,00 €	54 000,00 €	54 000,00 €
COURLAY		rue du Pied du Roy	Réfection de voirie	60 000,00 €	4 800,00 €	32 400,00 €	32 400,00 €

LA FORET SUR SEVRE	Centre-ville	rue du Docteur Goupille 2	Réhabilitation EU	20 000,00 €	1 600,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
	La Ronde	rue de l'Anjobet rue du Stade	Aménagement t voirie	100 000,00 €	8 000,00 €	54 000,00 €	54 000,00 €
MAULEON	Centre-ville	Rue de Nantes aval phase 1	Aménagement t de voirie	20 000,00 €	1 600,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
		rue Bonchamps	Aménagement t de voirie	100 000,00 €	8 000,00 €	54 000,00 €	54 000,00 €
		rue de Montalent	Raccordement lotissement	5 000,00 €	400,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €
	St Aubin de Baubigné	rue de Chanais	Mise en séparatif	34 000,00 €	2 720,00 €	18 360,00 €	18 360,00 €
	Loublande	rue du Pont des Pierres	Réhabilitation EU EP	20 000,00 €	1 600,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
MONCOUTANT SUR SEVRE	Centre-ville	avenue de l'Industrie 2	Réhabilitation EU EP	36 000,00 €	2 880,00 €	19 440,00 €	19 440,00 €
NEUVY BOUIN		rue du Lavoir	Réfection de chaussée	20 000,00 €	1 600,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
NUEIL LES AUBIERS		rues Stipendie Ecu de France Lion d'or Tivoly phase 2	Aménagement t de voirie	75 000,00 €	6 000,00 €	40 500,00 €	40 500,00 €
		rue de l'Atlantique	Aménagement t de voirie	20 000,00 €	1 600,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
SAINT AMAND SUR SEVRE		Chemin Creux	Réfection de chaussée	25 000,00 €	2 000,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €
SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES		rue du Bon Secours rue de Livois	Aménagement t de voirie	15 000,00 €	1 200,00 €	8 100,00 €	8 100,00 €
		Chemin de Fromenteau	Aménagement t de voirie	70 000,00 €	5 600,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €
VOULMENTIN		rue des Justices	Travaux sur bassin d'orage	10 000,00 €	800,00 €	5 400,00 €	5 400,00 €

Ces travaux d'eaux pluviales ne bénéficient d'aucune autre participation financière.

Le conseil communautaire est invité à :

- **fixer les montants estimés de la participation des communes par fonds de concours aux travaux d'eaux pluviales programmés en 2025 et de régulariser les fonds de concours non liés à des opérations non réalisées en 2024, tel que présenté ;**
- **solliciter les communes concernées à hauteur de 50% du montant HT (y compris la maîtrise d'œuvre) ;**
- **demander aux conseils municipaux des communes concernées, de délibérer en concordance ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **28 MARS 2025**

Notifié ou publié le **28 MARS 2025**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

